

**MINISTÈRE
DES ARMÉES***Liberté
Égalité
Fraternité*DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

07 JUIL. 2023

SERVICE COURRIER

**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le 04 JUIL. 2023

N° 503407 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP
EP 3770

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône.

OBJET : implantation d'un parc photovoltaïque – Colombe-lès-Vesoul (70).

RÉFÉRENCE : courriel du 27 juin 2023.

Par correspondance visée en référence, vous avez consulté la SDRCAM Nord à propos d'un projet photovoltaïque sur la commune de Colombe-lès-Vesoul.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émetts aucune objection à cette demande.

En effet, après étude de votre demande, il apparaît que la zone d'implantation ne concerne aucun immeuble militaire. Néanmoins, celle-ci se trouve à l'intérieur de la servitude T7 de l'aérodrome de Luxeuil-lès-Bains, sans incidence sur celle-ci. En effet, la cote NGF de cette servitude est de 418 mètres tandis que la hauteur du projet est inférieure à 300 mètres.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Dominique LAMBERT,
commandant la division appui des formations

Direction Départementale des Territoires
de la Haute-Saône

12 JUIL. 2023

ARRIVÉE S.U.H.C

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône
26 boulevard des Alliés
CS 50389
70 000 Vesoul

COPIES :

- ESID Metz ;
- COMBdD Luxeuil ;
- SDRCAM – BA 705 – section environnement aéronautique ;
- USID Luxeuil.